

## Initiatives parlementaires

(Vote n° 49)

## POUR

## Députés

Abbott  
Benoit  
Breitkreuz (Yorkton—Melville)  
Brown (Calgary—Sud—Est)  
Cummins  
Epp  
Frazer  
Gouk  
Grubel  
Hanrahan  
Harper (Simcoe—Centre)  
Hermanson  
Hoepfner  
Johnston  
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)  
Meredith  
Ramsay  
Schmidt  
Speaker  
Thompson  
Williams—41

Ablonczy  
Breitkreuz (Yellowhead)  
Bridgman  
Chatters  
Duncan  
Forsyth  
Gilmour  
Grey (Beaver River)  
Hanger  
Harper (Calgary West)  
Hayes  
Hill (Macleod)  
Jennings  
Manning  
McClelland (Edmonton—Nord—Ouest)  
Morrison  
Ringma  
Silye  
Stinson  
White (Fraser Valley—Ouest)

## CONTRE

## Députés

Allmand  
Arseneault  
Assadourian  
Augustine  
Bachand  
Bakopanos  
Bellehumeur  
Bernier (Gaspé)  
Bethel  
Bhaduria  
Bonin  
Brien  
Bryden  
Bélisle  
Calder  
Cannis  
Caron  
Cauchon  
Chrétien (Frontenac)  
Collenette  
Cowling  
Crête  
Dalphond—Guiral  
de Jong  
Deshaies  
Dhaliwal  
Dubé  
Duhamel  
Dupuy  
Eggleton  
Fillion  
Finlay  
Fry  
Gagnon (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)  
Galloway  
Godin  
Grose  
Guay  
Harvard  
Ianno  
Irwin  
Jordan  
Kirkby  
Kraft Sloan  
Laurin  
LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso)  
Leroux (Richmond—Wolfe)  
Lincoln  
Loubier  
MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys)  
Maloney  
Marleau  
Massé  
McGuire  
McLaughlin  
McWhinney  
Miffin  
Mills (Broadview—Greenwood)

Anderson  
Assad  
Asselin  
Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre)  
Baker  
Barnes  
Bellemare  
Bernier (Mégantic—Compton—Stanstead)  
Bevilacqua  
Bodnar  
Boudria  
Brown (Oakville—Milton)  
Bélair  
Caccia  
Campbell  
Canuel  
Catterall  
Chamberlain  
Clancy  
Collins  
Crawford  
Culbert  
Daviault  
de Savoye  
DeVillers  
Discepola  
Duceppe  
Dumas  
Easter  
Fewchuk  
Finestone  
Fontana  
Gagliano  
Gagnon (Québec)  
Gauthier (Roberval)  
Goodale  
Guarnieri  
Harper (Churchill)  
Hopkins  
Iftody  
Jackson  
Keyes  
Knutson  
Langlois  
Lavigne (Beauharnois—Salaberry)  
Lee  
Leroux (Shefford)  
Loney  
MacAulay  
Malhi  
Marchand  
Martin (LaSalle—Émard)  
McCormick  
McKimon  
McTeague  
Mercier  
Milliken  
Minna

Murphy  
Nault  
Parrish  
Peters  
Picard (Drummond)  
Pillitteri  
Reed  
Riis  
Rocheleau  
Sauvageau  
Serré  
Sheridan  
Solomon  
St. Denis  
Stewart (Brant)  
Telegdi  
Torsney  
Ur  
Walker  
Wood—155

Murray  
Nunez  
Peric  
Peterson  
Pickard (Essex—Kent)  
Pomerleau  
Richardson  
Ringuette—Maltais  
Rock  
Scott (Fredericton—York Sunbury)  
Shepherd  
Skoke  
Speller  
Steckle  
Szabo  
Terrana  
Tremblay (Rimouski—Témiscouata)  
Valeri  
Wappel

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Je déclare la motion rejetée.

Comme il est 17 h 42, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

## LES POMPIERS VOLONTAIRES

**M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité de porter de 500 \$ à 1000 \$ l'exemption fiscale des pompiers dits volontaires afin de tenir compte de l'inflation et de reconnaître l'utilité des services rendus à la collectivité.

—Madame la Présidente, il y a une chose dans la motion qui m'avait échappée. Je parle dans la version anglaise de «firemen», c'est-à-dire de pompiers masculins, alors que nous savons que partout dans les campagnes canadiennes, nous avons aussi des «firewomen», c'est-à-dire des femmes qui servent comme pompiers volontaires.

Je tenais à rappeler à tous les députés que beaucoup de nos brigades de pompiers incluent maintenant des femmes qui jouent un rôle très important au sein de ces organisations de volontaires.

Je suis donc heureux, aujourd'hui, de parler de cette motion no 193. Bien qu'elle n'ait pas été jugée, par le sous-comité de gestion de la Chambre, assez importante pour faire l'objet d'un vote, elle recommande au gouvernement d'envisager l'opportunité de porter de 500 \$ à 1000 \$ l'exemption fiscale des pompiers volontaires, ce qui, à mon avis, tiendrait compte de l'inflation et reconnaîtrait l'utilité des services rendus à nos collectivités rurales.

Il n'y a sûrement pas de doute dans l'esprit de quiconque ici que les pompiers volontaires effectuent un travail exceptionnel. Ma motion essaie d'attirer l'attention sur ces hommes et ces femmes, et de rendre hommage à leur dévouement et aux services désintéressés qu'ils fournissent à nos collectivités.

Les pompiers volontaires servent sans recevoir grand dédommagement. En général, on leur verse des honoraires qui couvrent les dépenses qu'ils engagent lorsqu'ils combattent les incendies, assistent dans des situations d'urgence ou suivent des séances de